



Lettre de l'équipe municipale n° 9



Séance du vendredi 16 janvier 2015 – 20h

Absents excusés : Chantal YVOREL, Johan AUBANEL.

Procurations : Chantal YVOREL à Anne-Laure MARCO, Johan AUBANEL à Joseph VOLAY.



DOSSIER SALLE DES SPORTS

Suite à l'étude de faisabilité présentée par Sébastien CHOULET, architecte à Longessaigne pour le projet de rénovation de la salle des sports, le conseil a examiné poste par poste l'estimation des travaux.

Les sanitaires devraient être remodelés complètement, le hall d'entrée et la salle seront refaits, les vestiaires et douches rafraichis, la toiture sera changée, isolée et un pan sera équipé de tuiles photovoltaïques.

Les associations utilisatrices des locaux seront informées quand les différentes options auront été arrêtées.

L'idée de création d'une halle attenante à la salle des sports va être soumise à l'architecte pour chiffrage.

Le financement de cette opération rentrera dans le cadre d'un contrat triennal que nous solliciterons auprès du Nouveau Rhône.

Une réflexion est engagée pour définir les autres opérations du contrat.



BROYEUR DE VEGETAUX EN LOCATION

A partir du 1^{er} février, la mairie se propose de mettre en location pour les habitants de la commune le broyeur de végétaux (5 € par utilisation du vendredi soir au lundi matin avec une caution de 300 €). La réservation est à faire en mairie, les agents communaux donneront, récupéreront et vérifieront le matériel.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Alain CHAPOT signale que des mousses prolifèrent sur les trottoirs dans le lotissement des vignes ; une action appropriée sera engagée prochainement pour enrayer le phénomène.



INFORMATIONS DIVERSES

Différentes décisions sont prises par le vote de délibérations : décisions modificatives concernant des régularisations à prendre en compte sur les budgets Commune et Assainissement de l'exercice 2014, contrat à renouveler concernant Madame Chantal MILAN (surveillance des enfants à la cantine), convention fourrière avec la Société Protectrice des Animaux.

L'armoire réfrigérée de la cantine a du être changée car défectueuse ; un matériel de remplacement a été acheté chez Flo Elecroménager pour 2.500 € hors taxes.

La commune profite des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable (opération engagée par le syndicat des Eaux) pour apporter des améliorations au réseau d'assainissement en séparant les eaux pluviales des eaux usées pour 4.600 € hors taxes (quelques habitations concernées et une portion de voirie de 150 mètres linéaires) et remplacement de deux bornes incendie pour 2.300 € hors taxes.

L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) a informé la mairie qu'elle a utilisé la subvention communale 2014 (500 €) pour l'achat de matériel en vue de l'éventuelle réalisation de clôtures pour les agriculteurs concernés par les dégâts de sangliers sur des parcelles cultivées (facture réelle 639,11 €).

Un projet de fusion des agences Pôle Emploi de Tarare et de l'Arbresle est à l'étude. Seule l'antenne de Tarare resterait ... Le conseil est défavorable à cette évolution qui pénaliserait les demandeurs d'emploi de notre secteur ; un courrier sera adressé dans ce sens à la direction régionale de Pôle Emploi.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

SIVU des Rossandes

Alain CHAPOT résume les questions traitées lors de la réunion du 9 janvier. Christian RIVOIRE a été élu délégué titulaire pour la commission d'appel d'offres, Alain CHAPOT, suppléant ; cette commission va travailler sur la procédure engagée pour le marché de service pour l'exploitation de la station d'épuration intercommunale située à Sainte-Foy (4 entreprises en concurrence).

C.C.I.D.

Une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs est prévue mardi 10 février à 14 heures en mairie.



PROCHAINE REUNION

Vendredi 20 février à 20 heures en mairie.



**Réalisation de la publication par la commission informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie**

Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h,
vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

*****CLASSE EN 5*****

Les préparatifs de « cette belle journée d'amitié » qui aura lieu le samedi 25 avril 2015 sont en cours.

Dès le 31 janvier, puis lors de plusieurs samedis, les classards vous proposeront à votre domicile la « brioche des classes ». Réservez leur un bon accueil ... En remerciements, ils vous invitent d'ores et déjà au vin d'honneur qu'ils offriront le jour de la fête des classes.

Prenez note aussi : le dimanche 8 mars, la classe en 5 animera la place de la mairie en proposant une « matinée cochonnaille » ! Saucisses et sabodets, de fabrication artisanale garantie, pourront être dégustés sur place ou emportés. Des compléments d'information vont suivre ...

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GESTION FORESTIERE
DES MONTS ET COTEAUX DU LYONNAIS**

Siège Social : au SIMOLY château de PLUVY 69590 POMEYS

Vous êtes propriétaires de bois : et si on se regroupait pour les exploiter ?

A partir du constat de l'extrême morcèlement de la forêt privée dans les Monts et Coteaux du Lyonnais rendant l'exploitation de celle-ci difficile (accès, isolement des propriétaires, absence de filière bois,...), un groupement de propriétaires forestiers à caractère associatif (ASLGF) vient d'être constitué le 1^{er} décembre 2014 à l'initiative de plusieurs propriétaires fondateurs motivés. Cette association bénéficie du soutien du SIMOLY et du SOL ainsi que de l'appui du CRPF Rhône-Alpes (Centre Régional de la Propriété Forestière) et des syndicats forestiers privés du Rhône et de la Loire.

Cette association rassemblera vos parcelles de bois afin de vous donner les moyens de les exploiter et de les valoriser.

Pour ceux qui le souhaitent, elle permettra de rassembler les travaux forestiers de ses adhérents afin d'en optimiser les coûts, de faciliter la vente des bois en améliorant la desserte des parcelles adhérentes, tout en bénéficiant d'un appui technique gratuit du CRPF.

L'association, en constituant un groupement de taille significative de propriétaires gestionnaires, s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt. Elle permettra ainsi d'obtenir les aides prévues au niveau des différentes collectivités territoriales et l'accès à certaines sources de financement privés (fonds carbone, mécénat).

Chacun reste propriétaire de ses parcelles et seul décisionnaire des opérations qui y seront conduites.

L'ensemble des décisions seront regroupées dans un programme collectif prévoyant les actions à réaliser pour chacune des parcelles afin d'assurer la pérennité de la forêt et sa meilleure valorisation.

Cette association syndicale est une vraie opportunité pour les propriétaires désireux de devenir des exploitants actifs de leur(s) parcelle(s) même de petite surface et ce à un coût associatif. Ils bénéficieront en outre du dynamisme et des connaissances d'un groupe motivé ainsi que de formations techniques.

Une réunion de présentation de cette ASLGF des Monts et Coteaux du Lyonnais et d'adhésions aura lieu au cours du premier trimestre 2015.

Pour toutes vos interrogations ou adhésions, n'hésitez pas à contacter :

Technicienne forestière CRPF: Marie-Pauline TACHON 06 77 09 71 06 /marie-pauline.tachon@crpf.fr

Président de l'ASLGF : Bruno DE BROUSSE 06 21 48 21 08/brunodebrosse@gmail.com